



Lettre d'infos mars 2022

Bonjour,

Quelques infos et rappels sur notre commune.

Au-delà du négatif de quelques incivilités, du positif et des projets.

Bien Amicalement !

Le Conseil Municipal

Infos communales

➤ Conseils Municipaux

Ci-joint le compte rendu du 10 janvier.

➤ Terrain de Pétanque : accès limité aux humains !

Suite à des dégradations (déjections canines et terrain endommagé) la porte du terrain est fermée à clé. Pour les joueurs, l'école et les associations une clé pourra vous être remise auprès de la secrétaire de mairie.

L'accès aux chiens est interdit.

Merci de garder cette porte fermée, une fermeture automatique à ressort va être installée ainsi qu'une signalétique interdisant l'accès aux chiens...

➤ Cour de la Mairie et de l'école : bis repetita

De nouvelles déjections canines dans la cour de récréation, sur le palier de l'école (!) et celui de la mairie. Des chiens errants ont déjà été identifiés...

Merci de garder les accès fermés, une fermeture automatique à ressort va être installée sur le portillon. Nous allons aussi améliorer le fonctionnement du grand portail pour qu'il soit aisément refermé à chaque utilisation.

➤ Lagune : elle n'est pas un espace de loisirs...

Des enfants ont jeté des piquets bois dans le bassin de la lagune obstruant l'évacuation. Nous améliorons la sécurité d'accès mais nous ne serons pas responsables d'un accident après effraction des portes ou escalade de la clôture ou du portail.

Outre les risques électriques et sanitaires, il y a un danger de chute et de noyade ...

Une signalétique sera installée.

➤ **Point Propre : Nous avançons !**

Nous avons surpris quelques personnes se débarrassant de leurs encombrants ! A priori ils ne récidiveront pas !

De nouvelles consignes de tri (voir ci-joint).

Le Conseil Municipal avance sur le réaménagement paysager du site avec aussi des bacs neufs et l'affichage des nouvelles consignes.

➤ **Amélioration réseau électrique : Voluet et Changy - retards des travaux**

Travaux initialement anticipés pour mars il y aura un léger retard (printemps-été) pour le remplacement des fils nus par du torsadé lié à la renégociation des contrats de sous-traitance et à la fourniture de matériel.

Il reste une interrogation pour les fils nus à l'intérieur du hameau de Voluet.

➤ **Exploitation Forestière : Routes fermées - Ne nous fâchons pas ! Quoi que...**

Pour rappel : Les exploitants forestiers sont tenus de demander préalablement en mairie un arrêté, avec dates et heures, leur permettant éventuellement d'obtenir l'autorisation de fermer la circulation d'une route communale (par exemple la route de Montgoury).

Ils doivent ensuite baliser réglementairement en amont et en aval indiquant la fermeture de la route avec un affichage visible de l'arrêté de la mairie.

Si l'un ou l'autre de ces éléments est manquant ils sont dans l'illégalité...

Nous avons parfois du mal à intervenir en temps réel et la Gendarmerie n'est pas toujours disponible immédiatement Mais nous vous devons de veiller à garder la libre circulation sur nos voiries en toute sécurité.

Nous avons mobilisé la Gendarmerie et les Services du Procureur sur le souci régulier d'exploitants pirates, intervenant hors du cadre légal...nous envisageons une plainte pour l'un d'entre eux.

Si vous rencontrez un souci, restez calmes, appelez la mairie (tél. : 04 74 69 92 13) ou le numéro d'urgence mairie (tél. : 07 64 46 19 28). Vous pouvez relever la plaque minéralogique et prendre des photos pour que nous remontions l'info en temps réel.

➤ **Formation utilisation extincteurs et Entretien de vos extincteurs perso : - samedi 19 mars 9h00- 11h30 - Salle des fêtes**

- **Inspection/entretien** : Nous avons négocié avec le prestataire agréé de la commune pour une évaluation du bon fonctionnement de vos extincteurs domestiques ou professionnels au prix forfaitaire de 10 € par appareil évalué. Il pourra procéder immédiatement à la maintenance si besoin en vous donnant le coût éventuel

- **Conseil /vente :** de matériel adapté à vos besoins. Il peut aussi vous conseiller individuellement sur les normes et obligations pour vos foyers, gîtes ou locaux professionnels. Vérifiez de votre côté vos obligations éventuelles (contrats d'assurance etc....)
- **Formation gratuite :** à 9h15 sur l'utilisation des différents types d'extincteurs en fonction des feux. (Inscription SVP mairie@vauxrenard.fr ou 04 74 69 62 13) **Les enfants sont les bienvenus !**

Yves JANIN
Maintenance & Vente d'Extincteurs
certifié APSAD & NF Service n°597/13/04-285
186 Zone Artisanale les Combes - 69820 FLEURIE
Portable: 06.01.88.67.39 - bureau 04.69.37.62.32
Mail: y.janin@sfr.fr

➤ **Projet Auberge Culturelle - La Pépinière : Une réunion publique et des échanges intéressants le 25 février**

A l'initiative du Conseil Municipal de très nombreux Varnaudis ont participé à une première réunion avec les 5 porteurs d'un projet. Surnommés "La Quinte" et regroupés dans l'Association Eklekno Populace.

Après une présentation par le maire du contexte, de l'appel à manifestation d'intention, des réponses sérieuses reçues et de la méthode ayant permis la sélection de ce projet, les porteurs ont présenté leur dossier (voir ci-joint) et ont pu répondre aux nombreuses questions intéressantes.

Il ressort de ces échanges un vif intérêt des Varnaudis pour le contenu avec la confirmation de points importants à prendre en considération.

L'offre présentée avec 2 structures juridiques, s'articule autour d'un bar restaurant, d'un hébergement, d'une salle d'activités culturelles et d'événements conviviaux et de loisirs ponctuels. Enthousiastes, des associations locales, des particuliers ont perçu les possibilités données pour participer et contribuer à cette création ainsi qu'à l'intérêt pour notre village.

Il y a eu aussi des interrogations légitimes portant sur l'accès du site et les nuisances éventuelles (circulation, bruit, environnement...). Éléments déjà abordés lors des premiers échanges avec le Conseil Municipal.

Ces points sont à travailler sérieusement entre la mairie et les porteurs pour une intégration harmonieuse.

Le travail à venir portera aussi sur le montage technique d'un bail et l'étude d'une participation possible de la commune et éventuellement de la communauté de communes dans une structure juridique....

Notre Communauté de Communes (CCSB), intéressée par l'aspect structurant pour notre région, prend en charge l'assistance juridique d'un cabinet d'avocats spécialisé lyonnais.

Certains participants ont exprimé aussi leurs questions sur la viabilité du projet. Les éléments économiques et financiers seront communiqués prochainement en rappelant que les porteurs travailleront sur une construction articulée sur des fonds propres, un financement bancaire et des subventions. A noter aussi que les 5 créateurs sont aujourd'hui tous indépendants financièrement avec des métiers.

Les porteurs du projet ont confirmé au fil des entretiens leur intérêt pour notre village, pour la préservation du site et pour une co-construction avec les Varnaudis et leur Conseil Municipal.

Le résultat de cette première concertation positive nous permet de poursuivre nos études et réflexions.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

➤ **Rappel de dates - lien, liant, vivre ensemble, échange et convivialité !**

- 09 avril midi- Banquet des Chasseurs - réservation sylvain-dory@orange.fr
- 30 avril midi - Banquet des Anciens- contact mairie@vauxrenard.fr - les invitations seront envoyées et les plus "jeunes" peuvent aussi s'inscrire



- Jeunes viticulteurs dernièrement installés à Vauxrenard, sont à la recherche d'un logement en location, pour un montant maximum de 500€. Contact par l'intermédiaire de la mairie.



- Le cercle d'Amitié de Juliéas organise un après-midi randonnées. Voir pièce jointe.